



**Ligue Francophone Belge de Baseball & Softball asbl**

Siège social : 12 Rue des Prémontrés - B4000 LIEGE

Numéro d'association : 162988 - Numéro d'entreprise : 434456664

Tél. : 0496/906646 - Fax : 04/237 91 51

[bureau@lfbbs.be](mailto:bureau@lfbbs.be) Site Internet : <http://www.lfbbs.be>

---

Mons, le 17 mars 2017

## RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LFBBS

Louvain-la-Neuve Le 10/03/2017

*Rapport de Sébastien Murer (Secrétaire).*

**Administrateurs présents :** Jean Lardinois, Christelle More, Sébastien Murer, Pierre Pirmez, Marc De Saedeleer.

**Administrateurs absents :** Van Eyck Christine, Mélanie Maricq, De Smet Benjamin.

**Clubs présents ou représentés :** Binche Guardians, Brussels Kangaroos, Liège Rebels, Louvain-La-Neuve Phoenix, Namur Angels, Seraing Brown Boys, Andenne Black Bears, Silly Devil Rays, Tounrai Celtics, Braine Black Rickers, Frameries Athletics, Namur Angels

**Clubs absents :** Marche Crack's, La Louvière Snarling Wolves.

**Invités présents :** Jérôme Sana, Johane Wirtgen.

*Début de l'assemblée générale à 19h48*

### **01 - Vérification des pouvoirs des membres effectifs :**

Le quota de présence permet de prendre et d'acter les décisions liées aux points de l'Ordre du Jour de cette assemblée générale.

### **02 - Allocution du président :**

Le président Jean Lardinois remercie les clubs d'être présents et il présente brièvement l'ordre du jour.

Jean Lardinois et Pierre Pirmez souhaitent donner leur démission au plus tard, lors de l'assemblée générale de 2018, ce qui implique que la LFBBS va avoir besoin de minimum deux nouveaux administrateurs très rapidement. Le minimum étant de sept. Il explique qu'il est impératif de renouveler le CA de la LFBBS sans quoi cela aura des conséquences très néfastes sur la Ligue et ses clubs.

Il manque toujours 2 représentants LFBBS au CUS.

### **03 - Rapport du secrétaire :**

Le secrétaire explique les deux modifications du ROI :

- La première est une clarification du ROI :

Les Administrateurs de Clubs, les sympathisants et les Marqueurs ne sont pas tenus de présenter de certificat médical. Tous les autres doivent présenter un certificat sinon ils ne sont pas assurés.

- La deuxième concernant les transferts exceptionnels:

La demande peut être introduite lors de la compétition tant que le joueur ou la joueuse n'a pas encore joué un match. Dans ce cas, uniquement, la demande peut être introduite avec une nouvelle condition :

- le club d'appartenance du joueur ou de la joueuse et le futur club de celui-ci valide conjointement le "formulaire d'accord de transfert exceptionnel entre clubs".

Le secrétaire informe les clubs que Xavier Canelle est en train de créer un nouveau club.

### **04 - Rapport du trésorier :**

Le trésorier, Pierre Pirmez, présente l'état des comptes de la LFBBS

### **05 - Rapport du vérificateur aux comptes :**

Le vérificateur aux comptes a remis son rapport dans lequel il met en exergue la bonne gestion de la ligue.

### **06 - Approbation des comptes 2016 et décharge des administrateurs :**

Les comptes annuels de 2016 présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'arrêté du gouvernement du 17 novembre 2001 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives, sont approuvés par les membres effectifs et il n'y a pas d'objection à la décharge des administrateurs.

### **07 - Élections :**

A) Dominique Gyselinck a remis sa démission à la Ligue.

B) Les élections concernent Marc De Saedeller et Benjamin De Smet qui sont administrateurs sortant et rééligibles. Suite aux votes des clubs, les deux candidats obtiennent la majorité des voix et sont donc réélus.

Quant à Mélanie Marcicq, elle souhaite ne pas se représenter. Sa démission est donc actée lors de cette assemblée générale.

C) A noter qu'aucune candidature spontanée n'a été soumise.

### **08 - Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'assemblée générale 2018:**

Stanilas Sobieski du club des LLN Phoenix se porte volontaire pour être vérificateur aux comptes pour l'assemblée générale 2018.

**09 - Présentation et approbation du budget 2017:**

Le budget 2017 est présenté à l'assemblée et se trouve en annexe. Celui-ci est approuvé par les membres effectifs.

**10 - Fixation de la cotisation annuelle 2017:**

La cotisation annuelle a été votée à un (1) euro par club pour l'année 2017.

**11 - Examen des propositions de modification des statuts :**

Nous n'avons pas reçu de proposition de modification des statuts.

**12 - Interpellations :**

Nous n'avons pas reçu d'interpellation.

**Fin de l'assemblée générale : 20h45**



**Sébastien Murer**  
**Secrétaire**